



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

CINQUIÈME ANNÉE

N° 219

8 Mars 1902

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt^s limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr

Chèque demandé de changement d'adresse
10 centimes en plus

Le Numéro: DIX Centimes

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

HIPPISME

L'INSPECTION GÉNÉRALE PERMANENTE des Remontes

Le Journal Officiel du 24 février porte le passage dans le cadre de réserve de M. le général baron Faveroit de Kerbrech, inspecteur général permanent des remontes.

C'est une personnalité hippique, bien connue, que la limite d'âge vient d'atteindre au milieu de son inspection en Algérie. Occupant une des situations les plus en vue comme écuyer, et comme homme de cheval hors pair, M. le général Faveroit n'a cessé de s'appliquer, pendant dix années qu'il est resté à la tête des remontes, à apporter des modifications à un service dont les rouages sont si compliqués, et soumis à des exigences de toutes sortes. Non seulement, il a su maintenir les effectifs du temps de paix, mais cherché à assurer, dans les limites du possible, les ressources chevalines nécessaires à la mobilisation.

Il a poussé le caveat consules, quand il a vu les tendances de l'agriculture à transformer le cheval en animal lourd et grossier, seulement propre au tirage seul, l'éleveur à rechercher le trotteur. Le cheval de selle, avec le progrès de la mécanique, était appelé à disparaître. Sa voix a été écoutée et le danger à peu près conjuré. Aujourd'hui, nos remontes ne le cèdent en rien à celles des autres pays; on regrette, une fois de plus, que, lors des grandes assises hippiques de Vincennes, en 1900, l'étranger n'ait pu admirer les beaux et bons produits qui peuplent nos dépôts.

Grâce à lui, les prix d'achats ont été majorés, les concours de primes de majoration créés. L'émulation de l'éleveur a été stimulée du jour où on leur a donné la possibilité de réaliser, avec le cheval de guerre, des bénéfices comparables à ceux des autres productions chevalines.

Un officier supérieur du service a été attaché à la deuxième direction pour servir d'intermédiaire, entre le cabinet du ministre et l'inspection générale. Des chevaux de pur sang anglais ont été versés dans les régiments à la satisfaction des jeunes officiers. Une grande commission centrale hippique a été créée pour permettre aux haras et aux remontes de travailler en commun aux améliorations à apporter dans la production et la consommation du cheval de guerre.

Le départ de M. le général Faveroit de Kerbrech sera donc respectueusement salué par le monde hippique, qui avait trouvé en lui un des défenseurs les plus autorisés de la question chevaline. On a l'assurance que, dans la 2^e section du cadre de l'état-major général, il rendra encore de grands services à une cause dont, jusqu'à ce jour, il a été l'avocat le plus écouté.

Il est remplacé par M. le général de brigade Duparge, hier un adjoint. Le ministre de la guerre ne pouvait faire un meilleur choix. L'ancien commandant de la circonscription de Caen est précédé d'une réputation de connaisseur émérite sachant ce qu'il faut pour bien faire naître le cheval, le maintenir bon et le choisir avec discernement.

Si le Centre et le Sud-Est n'oublient pas les services rendus, par M. le général Faveroit, aux petits cultivateurs, pendant les dix ans qu'il a passés dans cette région, à la tête de la remonte, ces contrées sont pleines de confiance dans son successeur qui saura maintenir les bonnes traditions, tout en s'intéressant aux progrès que chaque jour amène dans le fonctionnement d'une machine dont la conduite demande soins et attention pour sauvegarder les intérêts du pays, même son existence.

Capitaine CHOPPIN.

L'article que nous avons publié dans notre précédent numéro, sur le professeur Norton B. Smith et ses procédés de dressage, à l'occasion de ses débuts au Cirque Raney, était emprunté à la Gazette Hippique du 5 février dernier, en ce qui concerne la description des moyens de dressage que nous avons rapportés d'après les constatations et les appréciations mêmes de notre confrère parisien. Cet article était accompagné, dans la Gazette Hippique, d'intéressants clichés. (La Gazette Hippique, bi-mensuel. Abonnement, 10 fr. 5, rue Laurent-Pichat, Paris).

LE PARI MUTUEL A LA CHAMBRE

La Chambre des Députés est saisie de diverses propositions tendant à modifier et à augmenter les prélèvements opérés sur les fonds du Pari-Mutuel. Voilà qu'à nouveau nos sociétés sont inquiètes sur les subventions qui leur sont allouées et leur permettent d'équilibrer leur budget et d'organiser des courses.

Il est certain que les charges nouvelles qui résulteraient de l'adoption de ces propositions auraient pour conséquence immédiate d'éloigner les parieurs du Pari-Mutuel et de développer les paris au livre qui, eux, échappent à tout prélèvement. Les recettes de toutes les Sociétés de Courses seraient atteintes. Les grandes Sociétés de Courses parisiennes, notamment, verraient leurs ressources diminuer dans de telles proportions qu'elles seraient obligées de restreindre et peut-être même de supprimer les allocations qu'elles nous donnent chaque année.

En dehors du dommage que ces mesures causeraient à toute Société, elles porteraient un préjudice considérable à l'élevage national, renouvelant la crise qui a sévi sur l'industrie chevaline, et amenant la même dépréciation dans la valeur des chevaux.

Nouvelles Hippiques

M. le chef d'escadron Barthon de Montbas, du 2^e régiment de Dragons, vient d'être désigné comme commissaire militaire adjoint au Comité des Courses de la Société Sportive du Rhône pour les cinq premières réunions qui auront lieu en mars et avril à l'Hippodrome de Villeurbanne.

Lundi a été célébré à Lyon le mariage de M. Johan Colcombet, fils de M. A. Colcombet, président de la Société des Courses de St-Etienne avec Mlle Marcelle Faurax, fille de l'honorable conseiller général du Rhône, carrossier bien connu à Lyon.

M. Berthon, l'entraîneur de Mme la marquise de Vivens, est tombé de sulky, dimanche à Nice, en drivant *Kiltona* et *Falsan III*, attelés en paire. Il s'est relevé avec plusieurs contusions au visage, de peu de gravité heureusement, car il a pu conduire de nouveau son attelage dans la 2^e manche du Prix du Cercle de la Méditerranée.

Au pari mutuel, à Nice, dans la seule journée du dimanche 23 février, le chiffre d'affaires a dépassé cent mille francs (100,000 fr.). C'est donner une idée de l'affluence qui se pressait ce jour-là sur l'Hippodrome du Var.

M. Jouan, de Grasse, a offert 6,000 francs de la jument française *Luciole* et 14,000 francs de la jument américaine *Bonmatella*. Ces deux offres ont été déclinées.

Les chevaux de M. Mermier, *Miss Sydney* et *Serpentelle*, qui ont pris part au meeting de Nice, sont restés dans le Midi et il est probable qu'ils ne seront pas ramenés à l'entraînement à Lyon.

Miss Sydney a été drivée mercredi à Cannes par le jockey Rivoire, qui depuis quelque temps déjà conduisait pour le compte de M. Mermier.

Le Grand Prix du Cercle International de Vichy sera couru le 3 août. Le Prix des Rêves d'Or (*Grand Critérium*), le 7 août.

Avant le départ du Prix Monte-Carlo, à Nice, *Trac*, dont le driver était descendu de sulky, s'est emballé, parcourant tout un tour de piste, mais sans causer d'accident. Le cheval de M. Ulysse pouvait même prendre part à la course.

Miss Sidney a battu dimanche à Nice son record des 5,400 mètres, bien qu'arrivant seconde seulement. En effet, elle a trotté la distance en 8'08" (1'30" 2/5 au kilomètre) au lieu de 8'15" son record précédent.

A signaler aussi les performances de *Tourterelle* qui a marché en 1'27" et *Quinaud* en 1'26". *Quinaud* n'a rien perdu de sa valeur et reste certainement le meilleur trotteur que nous ayons en France.

MM. Boujard et Sainmartin ont acheté à M. Mermier le cheval *Papillon*, par Archimède et Sax, avec tous ses engagements. *Papillon* a trotté à raison 1'28" 4/5 à Nice.

Il y a quelque temps, M. Nicard, éleveur du Centre, prit l'initiative de former une société en participation, entre éleveurs, pour l'achat d'un étalon particulier. Ce projet vient de recevoir sa réalisation: M. Nicard s'est rendu acquéreur de Lièvre, l'excellent cheval de M. Lourlet. Le fils de Reynolds et Lavater qui a déjà fait la monte chez son ancien propriétaire, a laissé trace de parfait reproducteur.

Erinna, la lauréate des courses d'amateurs niçoises, est une jument complètement aveugle.

Cette infirmité ne l'empêche pas de trotter couramment en 1'38" et de se livrer en toute occasion avec une sagesse et un cœur parfaits; son propriétaire, M. Charles Désiré, un amateur de Nice, ne se contente pas de faire courir *Erinna*, il en fait habituellement sa jument de service et la conduit tous les jours à travers les rues de Nice. Cette brave et curieuse jument a huit ans et est d'origine américaine: M. Désiré l'avait achetée à M. Jouan.

L'excellent jockey Rigby montera en premier, cette année, pour M. Maurice Ephrussi; c'est l'écurie Jean de Ganay qui aura les secondes montes du jockey américain.

L'entraîneur-driver B. Visa, victime d'un lézard accident à Nice est rentré ces jours-ci au Plant Champigny, près Paris.

151 engagements ont été reçus le 1^{er} mars, pour le Prix du Président de la République (50,000 fr., 2,800 m., au trot monté).

Voici pour notre région la liste des sous-officiers de cavalerie, candidats élèves-officiers, admissibles aux examens oraux d'instruction générale et d'instruction professionnelle à l'École de Saumur. MM. Deloul, Drevon et Durand, maréchaux des logis au 7^e cuirassiers; Bossan, maréchal des logis au 10^e cuirassiers; Pompon, adjudant au 2^e dragons; de Jouffroy d'Abbas, maréchal des logis au 4^e dragons; Bétra, maréchal des logis au 19^e dragons; de Ronseray, maréchal des logis au 19^e dragons; de Villèle, maréchal des logis au 19^e dragons.

Nous remercions parmi ces admissibles les meilleurs cavaliers que nous ayons eu l'occasion de voir prendre part aux *Militarys 3^e série* et qui sont bien connus des habitués de nos hippodromes.

L'an dernier, la Société Hippique Française avait institué à la mémoire de son président fondateur, M. le marquis de Mornay, un prix spécial auquel pouvaient, seuls, prendre part au concours hippique, les lauréats des épreuves des habits rouges, des dames, de l'*Omnium* ou de la *Coupe*. La Société rendra cette année le même hommage à la mémoire de son dernier président, M. le comte de Juigné: le *Prix Juigné* sera décerné au gagnant d'un parcours de chasse.

En outre de ces deux nouveaux prix réservés au concours civil, il sera aussi décerné un prix militaire, dit du maréchal Monecy, qui sera partagé entre quatre officiers montant des chevaux d'armes qui, ensemble, parcourront deux fois la piste en sautant avec succès huit obstacles au moins.

VILLEFRANCHE. — Foire aux chevaux. — La foire aux chevaux qui s'est tenue lundi dernier, sur la place Claude-Bernard, a été particulièrement importante; de nombreux chevaux y avaient été amenés de différents points de la région et les transactions qui s'y sont réalisées ont été avantageuses pour les éleveurs.

CHALON-SUR-SAÛNE. — Par une décision du 18 février, M. le Ministre de la guerre a autorisé MM. les officiers de toutes armes des 5^e, 7^e et 8^e corps d'armée, à prendre part au concours hippique qui aura lieu à Chalons-sur-Saône les 22 et 23 juin 1902.

GENÈVE. — Réunion Hippique et concours d'attelages. — Nous apprenons que la Réunion hippique, organisée annuellement sous la direction du *Rallye-Sport*, aura lieu cette année le dimanche 4 mai, au Parc des Sports (Charmilles). Outre les concours d'équitation et de sauts, il y aura plusieurs productions nouvelles; de plus, une importance beaucoup plus grande sera donnée à la présentation d'attelages de tous genres si appréciée lors de la dernière réunion; ce concours comprendra deux divisions distinctes: lesattelages particuliers et les équipages appartenant à des marchands, loueurs, négociants. Dans chaque division, des catégories seront formées suivant le nombre de chevaux et le genre de véhicule, gros trait, trait léger, etc.

HIPPODROME DE VILLEURBANNE

Avant-Programme

PREMIER JOUR. — DIMANCHE 23 MARS

PRIX DU RHÔNE

(Attelé ou monté. — Poids libre)

850 francs, pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, âgés de 4 ans et au-dessus, nés ou élevés en France, dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny ou Ancey, ou importés dans les départements de ces circonscriptions avant l'âge de 3 ans.

Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1901, une somme supérieure à 5,000 fr. sont exclus.

Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1901, une somme inférieure

à 500 francs, partent à 3,000;	1,000	3,025;	
1,000	3,050;	2,000	3,075;
2,500	3,100;	3,000	3,125;
3,500	3,150;	4,000	3,175;
De 4,000 à 5,000	3,200;		

500 fr. au 1^{er}, 200 fr. au 2^e, 100 fr. au 3^e, 50 fr. au 4^e.

Entrée: 20 francs

Clôture à Lyon, le samedi 15 mars

PRIX D'ANNECY

(Trot attelé, monté. — Poids libre)

1200 francs pour chevaux entiers, et juments de demi-sang âgés de 4 ans et au-dessus: 1^{er} Nés ou élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Ancey, Turbes, Perpignan, Rodez, Aurillac, Blois, Angers, Villeneuve-sur-Lol, Pompadour, Libourne; 2^e Pour chevaux entiers et juments de demi-sang, âgés de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, appartenant depuis trois

mois au moins à des propriétaires domiciliés dans les départements de ces circonscriptions.

Les chevaux ayant gagné depuis janvier 1901, une somme inférieure

à 1,000 francs, partent à 3,000	2,000	3,025	
3,000	3,050	4,000	3,075
5,000	3,100	6,000	3,125
7,000	3,150	8,000	3,175
9,000	3,200	10,000	3,225
11,000	3,250	12,000	3,275
unesomme de 12,000 ou mieux	3,300		

Les chevaux n'ayant pas couru au moins 3 courses depuis janvier 1901 reculeront de 50 mètres.

700 fr. au 1^{er}, 300 au 2^e, 150 au 3^e, 50 au 4^e.

Entrée: 25 francs.

Clôture à Lyon, le samedi 15 mars.

PRIX DES DRAGONS

(Military. — 2^e Série. — Officiers.)

(Objets d'art, valeur 200 francs. — Conditions ordinaires.)

Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 600 francs au premier, pour Officiers en activité de service montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupes) inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les Commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis 6 mois au moins avant le jour de la course. Poids: chevaux de demi-sang, 75 kilos; chevaux pur sang, 80 kilos. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de 2^e série portera 2 kilos de surcharge par course gagnée dans cette série.

Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de 2^e série, ou un steeple-chase militaire de 1^{re} série. L'officier qui montera son cheval recevra 3 kilos de décharge. — Distance: 2,000 mètres environ.

Clôture à Lyon, le samedi 15 mars.

PRIX DES CUIRASSIERS

(Military. — 3^e série)

(Objets d'art, valeur 25 francs. — Conditions ordinaires.)

Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 150 francs au premier. — Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 100 francs au deuxième. — Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 75 francs au troisième. — Pour Sous-Officiers de l'armée active montant des chevaux de troupe. — Poids commun: 75 kilos. — Les chevaux de pur sang porteront 5 kilos de surcharge. Tout cheval ayant gagné un ou plusieurs steeple-chases militaires de 3^e série portera 2 kilos de surcharge par course gagnée dans cette série. Sera exclu tout cheval ayant gagné quatre steeple-chases militaires de 3^e série ou un steeple-chase militaire de série supérieure. Le Sous-Officier qui montera son cheval d'armes recevra 3 kilos de décharge. — Distance: 1,500 mètres environ.

Engagements jusqu'au samedi 15 mars, avant midi, chez M. Aubier, secrétaire de la Société, 15, place Bellecour, à Lyon.

PRIX TÉNÉBREUSE

(Hacks et hunters. — Gentlemen Riders.)

(à réclamer.)

1,200 francs dont 800 et la moitié des entrées au 1^{er}, 250 fr. et l'autre moitié au 2^e, 100 fr. au 3^e, 50 au 4^e, pour hacks et hunters de 3 ans et au-dessus. Entrée: 30 fr.

Poids: 3 ans, 70 kil.; 4 ans, 76 kil.

Les chevaux mis à réclamer pour 4,000 fr. recevront 3 kil., pour 2,000 fr. 5 kil., pour 1,000 fr. 7 kilos. Seront également admis les chevaux non qualifiés hacks, mais ils seront à réclamer pour 3,000 fr. et ne recevront aucune décharge.

Distance: 1,800 m.

Engagements jusqu'au samedi 15 mars, avant 3 heures de l'après-midi, chez M. Aubier, 15, place Bellecour, à Lyon.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT

(Haces.)

1,200 francs dont 500 offerts par la Société Sportive d'Encouragement et 700 par la Société Sportive du Rhône, pour chevaux entiers hongres et juments de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné depuis 1^{er} janvier 1901, 8,000 en un ou plusieurs prix.

Entrée: 30 fr.

800 fr. et la moitié des entrées au 1^{er}, 250 et l'autre moitié au 2^e, 100 fr. au 3^e, 50 au 4^e.

Poids: 4 ans, 65 kil.; 5 ans et au-dessus, 70 kil.

Les gentlemen recevront 2 kil. En outre, les chevaux n'ayant pas gagné depuis janvier 1901 recevront 3 kil.

Distance: 2,800 m. environ

Engagements jusqu'au vendredi 18 mars, avant 2 heures du soir, chez M. Lallement, 1, rue Castiglione, Paris.

Bon Cavalier, 27 ans, poids 58 kilos, s'occuperait d'entraînement galop ou trot, pourrait monter en courses. Références recommandables; prétentions modestes. Ecrire à M. I. Bureau du Lyon-Sport.

DEUXIÈME JOURNÉE. — DIMANCHE 30 MARS.

PRIX DE L'AIN

(Trot attelé ou monté. — Poids libre.)

800 francs pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang âgés de quatre ans et au-dessus, nés et élevés en France, dans les circonscriptions d'étalons de Cluny ou Ancey, ou importés avant l'âge de 3 ans dans les départements de ces circonscriptions.

Les chevaux ayant une vitesse depuis janvier 1901, supérieure à 1'40", sont exclus.

Les chevaux ayant obtenu depuis janvier 1901 une vitesse de

1'55" ou au dessous partiront à 3000 m.	1'54"	3025 m.	
1'53"	3050 m.	1'52"	3075 m.
1'51"	3100 m.	1'50"	3125 m.
1'48"	3150 m.	1'46"	3175 m.
1'44"	3200 m.	1'42"	3225 m.
1'40"	3250 m.		

Les chevaux de 4 ans n'ayant pas de vitesse depuis janvier 1901 partent à 3125, ceux de 5 ans et au-dessus, dans les mêmes conditions à 3225.

La fraction de seconde compte pour la seconde entière. Les vitesses obtenues à Nice et à Lyon sont déchargées de 2" ainsi que celles obtenues sur des distances égales ou inférieures à 2000 mètres.

500 fr. au 1^{er}, 200 fr. au 2^e, 100 fr. au 3^e. Le quatrième retire son entrée.

Entrée: 20 fr.

Clôture à Lyon, le mercredi 19 mars.

PRIX DE CLUNY

(Attelé ou Monté. — Poids libre.)

1,300 francs pour chevaux entiers et juments de demi-sang, nés et élevés en France, âgés de 4 ans et au-dessus.

Il ne sera tenu compte que des vitesses faites depuis janvier 1901.

Les vitesses faites à Nice et à Lyon, ou bien sur une distance égale ou inférieure à 2,200 m., seront déchargées de 2". Les fractions comptent pour la seconde entière.

Les chevaux ayant une vitesse inférieure à 1'44" partent à 2,950

Ceux ayant une vitesse de	1'44"	2,975	
1'43"	3,000	1'42"	3,025
1'41"	3,050	1'40"	3,075
1'39"	3,100	1'38"	3,125
1'37"	3,150	1'36"	3,175
1'35"	3,200	1'34"	3,225
1'33" ou mieux 3,250			

Les chevaux n'ayant pas de vitesse, depuis janvier 1901, partent à 3,050.

800 fr. au 1^{er}, 300 fr. au 2^e, 150 fr. au 3^e, 50 fr. au 4^e.

Entrée 30 fr.

Engagements à faire à Lyon, le mercredi 19 mars.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

(Plates.)

1,200 francs offerts par le Conseil général du département pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné 5,000 fr. en un ou plusieurs prix en 1902.

Poids: 3 ans, 52 kil.

4 ans, 62 kil.

5 ans et au-dessus, 66 kil.

Tout cheval ayant gagné un prix dans l'année portera 2 kil. de plus; Deux prix, 3 kil.

Seront admis aux mêmes conditions les chevaux ayant gagné 5,000 francs ou plus, mais ils seront à réclamer pour 3,000.

500 francs et moitié des entrées au 1^{er}, 250 francs et moitié des entrées au 2^e, 100 francs au 3^e, 50 francs au 4^e.

Entrée: 40 francs.

Distance: 2,300 mètres environ.

Engagements jusqu'au mercredi 19 mars, avant 3 heures de l'après-midi, chez M. Aubier, 15, place Bellecour, à Lyon.

PRIX LE GOURZY

(Haces. — A réclamer.)

1,200 francs, dont 800 et moitié des entrées au 1^{er}, 300 fr. et moitié des entrées au 2^e, 100 fr. au 3^e, le 4^e retire son entrée. Entrée: 30 fr. pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus.

Poids: 4 ans, 70 kil., 5 ans et au-dessus, 75 kil.

Les gentlemen

PRIX DES CHASSEURS

(Military 2e série). Objets d'art, valeur 600 francs. — Conditions ordinaires. Un objet d'art ou d'utilité militaire d'une valeur de 600 francs au premier...

PRIX DES LANCES

(Military 3e série. — Cavalerie de ligne). Objets d'art, valeur 35 francs. — Conditions ordinaires. Un objet d'art ou d'utilité militaire, de la valeur de 150 francs au premier...

TROTTEING DE NICE

CINQUIÈME JOUR. — DIMANCHE 2 MARS. Belle journée pour la dernière réunion de Nice où le sport, comme le pari mutuel, ont remporté grand succès.

PRIX DES ÉTRANGERS (International, handicap, attelé. — 2.000 fr., 3.000 m. 1. Domera, à Lady Hambletonian (2.975 m.) 4'34" (1'32" 1/10) Gallo; 2. Buffalo Star, à M. Ducis (2.825 m.) 4'36" (1'37" 7/10) M. Amar; 3. Linsign, à M. Lizon (2.800 m.) 4'37" (1'38" 9/10) le propriétaire.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 m. — 1. Luciole, à M. Caudron (2.850 m.), 4'38" (1'35" 4/5) Verrières; 2. Remusat, à M. Perje (2.925 m.), 4'38" 1/2 (1'33" 1/2) Laborde; 3. Printemps, à M. Koch (2.850 m.) 4'34" (1'36" 1/10), le propriétaire; 4. Thisah, à M. Boujard (2.875 m.) 4'34" 1/2 (1'35" 1/2) Sainmartin.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 m. — 1. Luciole, à M. Caudron (2.850 m.), 4'38" (1'35" 4/5) Verrières; 2. Remusat, à M. Perje (2.925 m.), 4'38" 1/2 (1'33" 1/2) Laborde; 3. Printemps, à M. Koch (2.850 m.) 4'34" (1'36" 1/10), le propriétaire; 4. Thisah, à M. Boujard (2.875 m.) 4'34" 1/2 (1'35" 1/2) Sainmartin.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 m. — 1. Luciole, à M. Caudron (2.850 m.), 4'38" (1'35" 4/5) Verrières; 2. Remusat, à M. Perje (2.925 m.), 4'38" 1/2 (1'33" 1/2) Laborde; 3. Printemps, à M. Koch (2.850 m.) 4'34" (1'36" 1/10), le propriétaire; 4. Thisah, à M. Boujard (2.875 m.) 4'34" 1/2 (1'35" 1/2) Sainmartin.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 m. — 1. Luciole, à M. Caudron (2.850 m.), 4'38" (1'35" 4/5) Verrières; 2. Remusat, à M. Perje (2.925 m.), 4'38" 1/2 (1'33" 1/2) Laborde; 3. Printemps, à M. Koch (2.850 m.) 4'34" (1'36" 1/10), le propriétaire; 4. Thisah, à M. Boujard (2.875 m.) 4'34" 1/2 (1'35" 1/2) Sainmartin.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 m. — 1. Luciole, à M. Caudron (2.850 m.), 4'38" (1'35" 4/5) Verrières; 2. Remusat, à M. Perje (2.925 m.), 4'38" 1/2 (1'33" 1/2) Laborde; 3. Printemps, à M. Koch (2.850 m.) 4'34" (1'36" 1/10), le propriétaire; 4. Thisah, à M. Boujard (2.875 m.) 4'34" 1/2 (1'35" 1/2) Sainmartin.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 m. — 1. Luciole, à M. Caudron (2.850 m.), 4'38" (1'35" 4/5) Verrières; 2. Remusat, à M. Perje (2.925 m.), 4'38" 1/2 (1'33" 1/2) Laborde; 3. Printemps, à M. Koch (2.850 m.) 4'34" (1'36" 1/10), le propriétaire; 4. Thisah, à M. Boujard (2.875 m.) 4'34" 1/2 (1'35" 1/2) Sainmartin.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 m. — 1. Luciole, à M. Caudron (2.850 m.), 4'38" (1'35" 4/5) Verrières; 2. Remusat, à M. Perje (2.925 m.), 4'38" 1/2 (1'33" 1/2) Laborde; 3. Printemps, à M. Koch (2.850 m.) 4'34" (1'36" 1/10), le propriétaire; 4. Thisah, à M. Boujard (2.875 m.) 4'34" 1/2 (1'35" 1/2) Sainmartin.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Chevaux français, handicap, attelé. — 1.500 fr., 3.000 m. — 1. Luciole, à M. Caudron (2.850 m.), 4'38" (1'35" 4/5) Verrières; 2. Remusat, à M. Perje (2.925 m.), 4'38" 1/2 (1'33" 1/2) Laborde; 3. Printemps, à M. Koch (2.850 m.) 4'34" (1'36" 1/10), le propriétaire; 4. Thisah, à M. Boujard (2.875 m.) 4'34" 1/2 (1'35" 1/2) Sainmartin.

TIR

2me FÊTE ANNUELLE DE TIR A ROUEN

du 12 au 23 juillet

Les listes de souscriptions que le sous-comité des finances prépare pour toutes les Sociétés de tir de France seront envoyées incessamment. Celles qui, pour une cause quelconque, assurement indépendante de la volonté du Comité, n'en recevraient point, sont priées de bien vouloir le faire connaître au siège de la fête, place de la Haute-Vieille-Tour.

Le Comité compte beaucoup sur l'esprit de solidarité qui doit animer en cette circonstance toutes les Sociétés de Tir. A quels merveilleux résultats ne pourrait-on atteindre si, chaque année, un bel élan de bonne et saine confraternité les animait toutes sans exception!

On doit le dire bien haut : elles se doivent à elles-mêmes de participer à la réussite de nos grands tournois pacifiques; elles le doivent surtout dans l'intérêt même du but sacré qu'elles poursuivent.

Trop d'indifférence a peut-être été jusqu'ici le partage de nos patriotiques associations, et, dans le Palmarès de la première fête, à peine relevé-on les noms d'une douzaine de sociétés qui ont fait acte de solidarité. Ceci ne se devrait point renouveler.

Qu'est-ce, en effet, que le prix d'une médaille, d'une plaquette, etc., prélevé sur un budget, si faible soit-il? Peu de chose vraiment. Ce serait beaucoup, quant au résultat final.

LETTRE OUVERTE

MONSIEUR LE DIRECTEUR, Dans une lettre publiée par le Tir National du 4 janvier dernier, il était annoncé de Rennes, que vers le 15 janvier, on espérait soumettre à l'approbation de M. le président de l'Union, la composition du Comité de la fête. Depuis, on a toujours par le Tir National que le Comité fonctionne — réception de M. Sauphar comme vice-président de la réunion de 1902 — mais en fait de Comité, le monde du tir est encore à en connaître la composition... sanctionnée par M. le président de l'Union.

Est-ce un oubli? ou l'en les organisateurs considèrent-ils que l'Union connaissant le comité, cela tient lieu de tout? Cependant les tireurs méritent bien une toute petite communication, d'autant plus que ce n'est pas précisément avec les six cents francs que l'Union projette de consacrer à cette fête en tout et pour tout, que les finances du concours seront relevées.

Veillez agréer, etc. Une vieille Carabine

Le Tir en Suisse. — D'après le rapport de 1000 relatif au tir volontaire en Suisse, 3.528 sociétés ont envoyé à l'administration compétente leurs étiquettes et leurs registres pour l'allocation du subside fédéral. Ce subside est alloué soit aux exercices obligatoires (1 fr. 80 par membre), soit aux exercices facultatifs (1 fr. 40). Le total atteint 345.000 francs répartis entre les 214.500 membres des sociétés classées. Si l'on songe que la population du pays est d'environ 3 millions d'âmes, on voit par là que le chiffre indiqué représente à peu près l'ensemble des citoyens en état de porter les armes.

Société de Tir de Lyon. Dimanche, 9 mars, le tir sera ouvert de 8 heures du matin à la nuit, avec interruption de 11 heures 1/2 à une heure. Ecole de tir. — Dimanche, 9 mars, deuxième séance du troisième exercice au fusil Gras, à 200 mètres.

Concours public. — Concours habituel du premier dimanche du mois, au centre; une montre aux armes de la Société et quatorze autres prix en médailles argent et bronze seront distribués aux lauréats.

Résultats du Concours public du dimanche 2 mars, à 300 mètres (centre): 1. Martin (H.), 122 degrés; 2. Revol (Charles), 123; 3. Tastevin, d'Oullins, 150; 4. Grand, 157; 5. Havel, 166; 6. Fleury, 169; 7. Tourne, 181; 8. Claspain (Gaston), 207; 9. Pilliat, de Marseille, 264; 10. Duret, 282; 11. Hers, 291; 12. Dupozat (Camille), 308; 13. Keller, Dorion, 377; 14. Ritton (Jean), 385; 15. Morgnieux, 470.

Malgré les agrandissements successifs de leurs rayons d'articles de couleurs, les grands magasins A la Scabieuse, 97, rue de l'Hôtel-de-Ville, conservent toujours leur comptoir spécial de dent dont les assortiments en cos tumes, confections, chapeaux et voiles, sont toujours incomparables.

L'automobile aux Colonies. Il est de par le monde une contrée bienheureuse dans laquelle le progrès n'est pas encore brisé contre la routine. C'est grâce peut-être à son éloignement, car elle est loin, très loin, bien qu'elle nous touche de très près : c'est Madagascar.

Depuis que, secondée par la force, la reine Ranavalona s'est enfiée sous la protection bienveillante du gouvernement, l'avenir sportif de la colonie a perdu sa teinte d'encre pour s'éclairer d'une exquise lumière rose. Gallieni du reste y a mis la main et n'a pas perdu de temps. En ce moment il est en train — on pourrait dire en train express — de changer

la face de l'île. Songez donc, non seulement on construit des routes où l'on pourra circuler, mais on va confier à l'automobile le soin de transporter les lettres.

Une note de notre correspondant nous permet de vous donner des nouvelles toutes fraîches à ce sujet. « La question des automobiles à Madagascar est sur le point de recevoir une solution définitive. Il se confirme, en effet, que le gouvernement général va effectuer, au moyen de voitures automobiles, le transport des lettres et des journaux entre Tananarive et Mahasara (point terminus du canal de Pangalan et de la route de l'Est). Dix de ces véhicules ont été commandés déjà en France. Ils seront construits sur des données spéciales et d'après un modèle tout nouveau.

« Il sera intéressant de connaître les résultats d'un pareil mode de transport qui est de la plus haute importance pour l'automobile, et qui ne peut manquer de passionner vivement tous ceux qui s'intéressent à cette question. »

« Voilà qui est net. Bientôt, vous le verrez, on ne pourra plus organiser de courses que dans les colonies, au Tonkin, à Madagascar; c'est un peu loin, mais en somme, on aurait mauvaise grâce à se plaindre de la distance, du moment où l'on demande à courir. »

Échos d'Autos

SAINT-ETIENNE. — Cette semaine était de passage à St-Etienne, M. Cormier, le pionnier de l'auto, qui fait un tour de France dans le but de vulgariser l'emploi de l'auto carburé. Il pilote une 8 chevaux de Dion et Bouton. M. Cormier arrive à Lyon, il est reparti pour Vichy, par Montbrison et Thiers. Il marche à une allure moyenne de 40 kil. à l'heure et prétend économiser 5 cent. par kilomètre et par litre.

NICE. — Nice-Abbazia. — Le montant des engagements s'élève déjà à près de onze mille francs. La plus grande activité règne au sujet de cette épreuve.

MARSEILLE. — Le Salon est terminé, et devant le succès qu'il a obtenu, ses organisateurs ont décidé de recommencer plus en grand l'année prochaine. La nouvelle exposition aurait lieu sur les allées des Capucines où l'on construirait de vastes baraques.

BORDEAUX. — Le 3 mars a eu lieu le banquet d'inauguration du nouveau local de l'Automobile-Club Bordelais. De nombreux toasts ont été portés.

BRUXELLES. — Le Salon de l'Automobile, du Cycle et des Sports, se tiendra au palais du cinquantenaire, du 8 au 17 mars courant. Le roi des Belges a accordé son patronage à l'exposition.

COCHINCHINE. — Le Lieutenant-gouverneur vient d'autoriser un service public automobile, entre Saigon et Tay Ninh, ce service fonctionnera d'une façon régulière. Il a été organisé par M. Ippolito, directeur de la Société des automobiles, à Saigon.

AMÉRIQUE. — Le 30 mai, l'Automobile-Club d'Amérique organisera une épreuve sans arrêt, sur la distance de cent milles. L'arrivée se fera au même endroit que le départ.

2e Bal de l'Auto-Cyclophile Lyonnais.

Ce soir, samedi, aura lieu le 2e bal annuel donné par l'Auto-Cyclophile Lyonnais, dans les salons Monnier, place Bellecour. Nul doute que cette réunion n'obtienne le brillant succès des précédentes.

JURISPRUDENCE SPORTIVE. — Deux décisions intéressantes. — Un jugement qui ne manque pas d'un certain comique, vient d'être rendu par le Tribunal de la Seine. En suite d'une collision survenue entre cheval et automobile, Mme Caron, volturiste, a eu un bras cassé, et le cheval de M. Abadie, une patte déteriorée.

Le jury a renvoyé les plaideurs dos à dos, estimant que le bras de l'une et la patte de l'autre pesaient du même poids dans la balance de la Justice. On est tout juste galant au Palais!

M. X., membre du Touring-Club, avait été condamné par le tribunal correctionnel de Beauvais, à cent francs d'amende comme co-auteur d'un accident causé par son mécanicien. Le tribunal avait allégué : « Que le propriétaire d'une voiture se trouvant dans cette voiture conduite par un mécanicien à son service, était pénalement responsable de l'accident survenu par suite de l'imprudence ou de la maladresse de cet employé. L'affaire fut soumise au comité du contentieux du Touring-Club de France, qui décida d'interjeter appel de la décision du tribunal de Beauvais, et chargea M. Max Vincent, avocat à la Cour de Paris et président du contentieux, de soutenir l'appel de M. X. »

La cour d'appel d'Amiens a infirmé le jugement de Beauvais et décidé : « Qu'il ne saurait y avoir, dans ce cas, responsabilité pénale à la charge du propriétaire de la voiture, le délit étant essentiellement personnel au mécanicien. »

Notre Société de Géographie de Lyon n'est jamais en retard lorsqu'il s'agit de nous révéler les prouesses de nos hardis explorateurs français et les débâtes qu'ils rencontrent dans la recherche de l'inconnu. Dimanche dernier, elle nous procurait le plaisir d'entendre un explorateur d'un nouveau genre, un des principaux pionniers de la navigation aérienne. M. le comte de La Vaulx n'est pas le premier venu en matière aéronautique. On se rappelle encore l'expédition scientifique qu'il fit à bord du Méditerranéen, en compagnie de MM. Hervé, Tapissier et comte de St-Victor. C'est cette traversée qu'il nous a racontée, d'une façon très claire, très nette, nous montrant les avantages que la science et l'armée en pouvaient retirer et ceux qu'elles en ont retirés déjà, au siège de Paris et dans la guerre de Chine.

Il montre également quel champ d'action la mer peut fournir aux aéronautes, surtout avec les appareils de l'ingénieur Hervé, et insiste sur l'utilité de tentatives souvent répétées. Dans cette conférence, agrémentée de nombreuses projections, l'orateur a reporté tout le succès de cette expédition sur ses collaborateurs, alors que l'on sait que ce fut lui qui en fut le promoteur et l'organisateur.

M. le Dr Sappet, qui présidait cette réunion, a tenu à remercier vivement M. de La Vaulx de sa charmante conférence, tout en lui souhaitant bonne chance pour la nouvelle tentative qui sera faite au printemps prochain. A. de B.

BENZO-MOTEUR Essence de Pétrole Spéciale POUR AUTOMOBILES.

GRAND PRIX PARIS 1900 FENAILLE & DESPEAUX 1, Rue Constantine, LYON

CYCLISME Calendrier, Engagements Clôture, Programme

Nous invitons les sociétés de la région à nous tenir très exactement au courant de toutes leurs réunions sportives, dès leur fixation, de façon à nous permettre de maintenir à jour notre Calendrier Cycliste, utile à tous.

Nous rappelons, qu'après entente préalable des sociétés avec notre administration, les engagements des coureurs pour ces courses et réunions peuvent être reçus au Lyon-Sport. Pour toutes les épreuves de la Fédération Cycliste Lyonnaise, les engagements seront reçus dans nos bureaux.

Dans l'intérêt de toutes les sociétés et pour la bonne organisation des épreuves, la clôture des engagements doit être fixée dans les avant-programme, notes et circulaires d'une façon uniforme au jeudi soir (9 heures), précédant la réunion et même au mercredi, lorsqu'il y a lieu d'établir des handicaps. Cet usage, une fois admis de toutes les sociétés et respecté de tous les coureurs, permettra de mieux assurer le programme de la réunion et de l'établir avec exactitude, comme le réclame justement le public.

Pour les réunions de sociétés, les courses sur route et autres épreuves, à l'occasion desquelles il ne serait pas édité de programme spécial, Lyon-Sport publiera la liste des engagés avec leur numéro d'ordre, leurs couleurs, etc... en même temps que les divers renseignements sur la course intéressant le public ou même l'organisation de ces épreuves (itinéraire, départ, contrôle arrivée, formalités, etc.) — Toutes les indications destinées à être insérées doivent nous parvenir au plus tard le jeudi soir.

Fédération Cycliste Lyonnaise

F. C. L. Assemblée générale du mardi, 4 mars 1902. — Les délégués des sociétés lyonnaises se sont réunis, mardi dernier, en assemblée générale annuelle. Etaient présents à la réunion :

MM. Perrayon (A. C. L.), Roussillon (U. V. L.), Cimon (C. P.), Pautard (C. A. L.), Charbon (A. C. P. B.), Joannon (C. V.). Excusé : M. Bernard (B. A. C.).

Assistaient également à la réunion : MM. Reguet, ancien président de la F. C. L.; Rohmer, vice-président de l'A. C. L.; Chantelot, du C. A. L.

La vérification des pouvoirs des délégués ne donna lieu à aucune observation. M. Cimon donne lecture du compte-rendu financier ainsi balancé :

Recettes 992 60 Dépenses 945 10 En caisse au 1er janvier 1902... 47 50

Il a donc été utilisé à l'encouragement du sport cycliste, la presque totalité des sommes encaissées par la F. C. L.

Avant de procéder au renouvellement du bureau, M. Roussillon expose les regrets que cause la retraite de M. Reguet et propose, en raison des services qu'il a rendus à la F. C. L., de le nommer président honoraire de la Fédération Cycliste Lyonnaise. Cette proposition est acceptée d'acclamation.

Le vote à main levée est décidé pour la nomination du bureau et donne les résultats suivants :

Président d'honneur : M. T-rasse. Président honoraire : M. Reguet. Président actif : M. Roussillon (U. V. L.). Vice-présidents : MM. Bernard (B. A. C.), et M. Perrayon (A. C. L.). Trésorier : M. Cimon (C. P.). Secrétaire : M. Joannon (C. V.).

Sur la proposition de M. Joannon, le jour de la clôture des Sociétés est fixé à 10 francs pour l'année 1902. Le programme sportif, établi dans la dernière réunion, est adopté sans modifications. Il est pris en considération une proposition du Lyon-Sport qui participera à l'organisation de la course de fin de saison, du 12 octobre prochain. Lyon-Sport est choisi comme organe officiel de la F. C. L. et insérera toutes les communications aux sociétés, ainsi qu'un extrait des procès-verbaux des réunions, tous les communiqués officiels et les convocations. M. Roussillon demande à ce qu'il soit créé des membres d'honneur choisis parmi les personnes ayant rendu ou étant appelées à rendre des services à notre Fédération. Cette proposition est adoptée. MM. Ferrouillat, directeur du Lyon Républicain et Burnichon, du Lyon-Sport, sont nommés membres d'honneur de la F. C. L. Les sociétés lyonnaises et les intéressés

sont invités à faire parvenir à la Fédération tous les renseignements, avec documents à l'appui, pouvant servir à l'établissement d'un tableau des records sur nos deux vélodromes.

Diverses autres questions, en ce qui concerne l'organisation des courses, sont renvoyées à la prochaine séance. La prochaine réunion mensuelle aura lieu le mardi 1er avril, à 9 h. précises. Le secrétaire : JOANNON.

Cyclophile Vaisois

La sortie sur Givors qui n'a pu avoir lieu par suite de l'état des routes se fera dimanche prochain 9 mars. — Rendez-vous à 1 heure 1/2, café Ekerlin, au pont d'Ecully. Départ à 2 heures. — PRÉNOM : Allen; La Demi-Lune, Francheville, Bauman, Brignais, Givors (Arrêt de 3 à 4 heures). — Retour : Grigny, Vernaison, Pierre-Bénite, La Mulatière, quai des Eclouits.

Cyclistes Amateurs Lyonnais.

Le président des C. A. L., vient d'adresser à toutes les sociétés sportives lyonnaises une lettre circulaire par laquelle il fait joyeuxment part à ces sociétés, sous et amis de la naissance de ce nouveau groupement. Des excellents termes de ce faire-part nous extrayons la note suivante :

Une Société Cycliste populaire s'imposait à Lyon. En la fondant nous avons voulu faciliter aux jeunes gens, déjà membres des Sociétés diverses, la pratique de ce sport. C'est en nous inspirant de cette idée que nous avons fixé la cotisation à un taux réduit, 3 francs pour l'année. Dans cette somme modique sont comprises :

1° L'inscription gratuite comme membre de la Société; 2° La remise également gratuite de l'insigne. En outre, à tous les membres qui en feront la demande, nous délivrerons gratuitement la Licence de l'U. V. F., obligatoire pour tous les coureurs. Voilà en effet un excellent moyen de recrutement, parmi les sociétés de gymnastique, d'escrime, etc., et toutes celles qui ne sont pas constituées en vue du cyclisme. Sans leur faire concurrence les C. A. L. groupent à peu de frais les fervents de la pédale. Nul doute que tous les présidents de ces sociétés ne fassent le meilleur accueil à cette invitation.

Cyclophile Villeurbannais

Cette société dans son assemblée générale du 22 février, a composé son bureau pour l'année 1902-1903 de la façon suivante : Président d'honneur : M. Perrin; président actif : M. Colombier; vice-présidents : MM. Rigard et Dédard; secrétaire : M. Delarbre; secrétaire-adjoint : Bellut fils; trésorier : M. Fournier; capitaines de route : MM. Valluy et Pfeiffer.

Amical-Cycle de Pierre-Bénite

Dans sa réunion du 1er mars, cette société a décidé d'organiser un Rallye-Paper qui a été fixé au dimanche 23 mars. Les sociétaires se réuniront au siège, à 1 h. du soir, pour faire cette course à l'issue de laquelle aura lieu un concours de boules. — Samedi 22 mars, assemblée générale à laquelle tous les membres sont priés d'assister.

Jeunesse Sportive de Lyon

Dimanche dernier, 2 mars, à 3 h., au Vélodrome Tête-d'Or, se sont courus les deux brassards vitesse et fond de la Jeunesse Sportive. 1. M. Pierre Boudot est sorti victorieux et détenteur de ces deux brassards. Un vin d'honneur a été offert à M. P. Boudot pour sa double victoire sur ses valeureux adversaires, qui ne tarderont pas à lui disputer l'un ou l'autre de ces résultats bien mérités.

VELODROME TÊTE-D'OR

PROGRAMME de la Grande Réunion de Printemps 1. Course internationale Amateurs (Licence de l'U. V. F.). — Série : 1000 m. — Finale : 2.000 m. — Prix : objets d'art. 2. Course réservée aux professionnels débutants, n'ayant jamais gagné de prix en espèces (Vitesse). — 1er prix : 100 fr.; 2e prix : 50 fr.; 3e prix : 30 fr.

3. MATCH DE 50 KILOMÈTRES avec entraînement mécanique, par invitations. — Prix : 1.000 francs. 4. Course de primes (Professionnels). — Primes finales : 60 fr., 40 fr. et 20 fr. 5. Handicap des entraîneurs (motocyclettes, tandems, etc.) réservé aux entraîneurs du match.

— Droit d'inscription pour chaque course : Un franc. — Clôture des engagements le mercredi 18 mars, à 6 h. 1/2. Pour les amateurs. — Les engagements sont reçus au Lyon-Sport, 15, place Bellecour et chez M. Laganne, chef consul de l'U. V. F., rue de l'Hôtel-de-Ville. Pour les professionnels. — Chez M. Ravel, directeur du Vélodrome Tête-d'Or.

LYON VILLEFRANCHE ET RETOUR

organisé par le Cyclophile Tête-d'Or. Nous rappelons que le 31 mars aura lieu cette grande course d'amateurs Lyon-Villefranche, organisée par le Cyclophile Tête-d'Or et primée par son sympathique président, M. Bonneton, représentant des cycles Clever. Le premier prix est une superbe bicyclette Clever de course, pour les amateurs, et un hectolitre de bon vin pour les vétérans. Tous les prix, et ils seront au nombre de quarante au moins, seront exposés le 15 mars et les jours suivants dans les vitrines de M. Bonneton, 29, cours Morand.

La course se fera sous les règlements de l'U. V. F. et la présentation de licence sera de rigueur au départ. Vu le grand nombre d'engagements, MM. les coureurs sont prévenus que le numéro d'inscription servira d'ordre de départ. Une course de 20 kilomètres sera réservée aux pupilles au-dessous de 15 ans, avec de superbes prix. L'inscription est fixée à 2 francs pour amateurs et vétérans est à 1 franc pour les pupilles. La moitié du montant des inscriptions sera affectée à une œuvre de bienfaisance. Les engagements sont reçus au Lyon-Sport;

AUTOS LUC COURT ROBUSTES SIMPLES RAPIDES ÉLEGANTS Châssis 2 cylindres, 8 HP, 500 kil. — 50 K. heure Châssis 4 cylindres, 16 HP, 700 kil. — 75 K. heure Société anonyme des Anciens Établissements Luc COURT et C. LYON - 88, 92, rue Robert, 88, 92 - LYON

chez M. Grunthaler, rue de la République, 13, et chez M. Bonnelon, 29, cours Morand.

Echos Cyclistes

Nos cyclistes apprendront avec plaisir que M. Ravel, toujours désireux d'encourager le sport dans notre ville, vient de décider qu'à partir du mois d'avril des réunions d'entraînement auront lieu au vélodrome, tous les samedis, de 4 à 6 h.

Nous croyons savoir que pour le match de 50 kilomètres qui sera disputé dimanche, 23 mars, à Tête-d'Or, par invitations, il serait question d'opposer Tom Linton, Bouhours ou Lessau.

Un grand nombre de cabines sont déjà louées à Tête-d'Or, pour la saison ou au mois; il est déjà difficile de faire un choix, et certains coureurs désireux d'assurer un bon voisinage, se trouvent obligés de sacrifier leur préférence dans la situation pour conserver les petits groupements sympathiques.

A Nice, les courses du Vêlo-Sport, disputées dimanche dernier, ont été favorisées par un temps superbe et ont obtenu un réel succès. Jamais on n'avait vu pareille affluence au vélodrome du Vallon des Fleurs.

Le vainqueur du Grand Prix, Bonnevie, une fois encore, a démontré son excellente qualité, Prévoit a également bien couru et le public l'a beaucoup applaudi: Gabert, le champion du V.S.N., a fourni également une course remarquable.

Nous avons eu cette semaine au Lyon-Sport la visite de M. Paul Rousseau, l'un des directeurs du Vêlo, actuellement de passage dans notre ville et qui a assisté à la dernière réunion du Comité du Sud-Est de l'U. V. F.

Des améliorations ont été apportées à la piste du Vélodrome Tête-d'Or et les nombreux cyclistes professionnels et amateurs, qui chaque soir tournent avec entrain ne se plaignent plus des déficiences qu'ils rencontraient précédemment. Nos grandes réunions donneront, de ce côté-là, toute satisfaction et, d'autre part, l'organisation s'annonce parfaite.

Au vélodrome Tête-d'Or, Lagarde, Marion, Bouffard, l'amateur Meunier, Champon, le crack Dauphinois, empiètent tour sur tour à la recherche d'une forme qui doit les faire triompher.

Lagarde se détache du lot par son allure soutenue et facile.

Lapierre, l'amateur, montera cette année-ci la Marquerite du constructeur lyonnais Jacquier. Avec une pareille monture, soignée et légère, il se propose de voler à la victoire.

E. Richard vient d'être engagé par M. Subry, seul représentant des Clément à Lyon, pour piloter cette marque.

Bergeon, le farinier, aurait l'intention de quitter la piste, mais je ne lui donne pas trois mois pour venir se faire applaudir.

On ne voit plus, ni je n'entends plus parler des frères Temporet l'excellente équipe de landams, serait-elle dissoute ou pourquoi tarde-t-elle ainsi à se remettre en piste? Elle avait cependant de grandes chances pour cette année.

Nous avons eu l'occasion de visiter la semaine dernière à Paris, l'emplacement du nouveau vélodrome Buffalo. Situé en plein centre cycliste, à quelques centaines de mètres de l'avenue de la Grande-Armée, cette piste à la tête de laquelle se trouvent MM. Breyer et Coquelle est appelée à un certain succès.

Nous avons pu voir la trace de la piste dont les virages sont les plus avancés. Ce qui la distingue des précédentes, c'est que la surface de la piste sera faite de lattes mesurant 2 centimètres et demi de largeur sur 5 de hauteur et longues de 5 mètres, placées sur champ et jointes côte à côte dans le sens de la longueur. Ce sont les Américains qui ont inauguré ce système, qui a donné d'excellents résultats sous le rapport de la vitesse.

Al-jé dit que le tour de piste mesurerait 300 mètres? Ne qualifions donc plus de curieuse notre piste de la Tête-d'Or.

La Commission sportive de l'U. V. F. vient de publier la réglementation définitive de l'entraînement par motocyclettes dans les courses sur piste qui s'annoncent très nombreuses dans ce genre cette année. Le règlement se résume à cette simple condition: toute motocyclette devra pouvoir passer dans un gabarit ayant 1 m. 20 de hauteur et 0 m. 60 de largeur, toute liberté étant laissée en dehors de cette condition.

Donc, nos coureurs sont avertis et à eux de prendre leurs mesures en conséquence. Quant à nos constructeurs ils ne perdront pas de vue cette importante mesure.

Le quatrième congrès de l'Union Cycliste Internationale se tiendra le samedi 29 mars prochain, à Paris, au siège de l'U. V. F., 6, boulevard des Italiens. Différentes questions très importantes sont à l'ordre du jour.

On nous annonce également la prochaine arrivée à Lyon, de M. Abran, inspecteur de l'Auto-Vélo, qui vient pour organiser les contrôles de la course Paris-Marseille.

La direction du vélodrome du Parc des Princes prépare pour le mois de juillet prochain une épreuve de 24 heures avec entraîneurs. L'épreuve serait dotée de prix très importants qui ne manqueraient pas d'attirer les meilleurs coureurs du monde entier.

Le meeting de réouverture du Parc des Princes, fixé aux 23, 30 et 31 de ce mois, s'annonce comme devant obtenir un grand succès.

Dores et déjà on peut considérer que Jacquelin et Ellegaard sont des parlants certains.

Au Vélodrome de Genas, l'entraînement bat son plein, l'écurie Charbonnier se fait surtout remarquer par son ardeur au travail. Baudrand, Coquel et Gandy se sont mis sérieusement à l'œuvre en vue de la course Lyon-Villefranche.

Le 31 mars, aura lieu au nouveau vélodrome Buffalo, un match entre Bouhours et Stinson. La distance sur laquelle sera couru ce match sera de 54 kilomètres ou de 50 miles.

L'U. V. F. a fait parvenir à la Ligue Internationale des Associations Touristes son affiliation pour l'année 1902. On sait, en effet que toutes les fédérations sont groupées au point de vue du tourisme sous le nom de Ligue Internationale des Associations Touristes comme elles le sont au point de vue sportif, sous le nom de l'Union Cycliste Internationale.

Le Vélodrome de Cologne a l'intention de mettre sur pied un match Major-Taylor-Arendt-Iull. Date 28 mai. Des pourparlers sont engagés à ce sujet.

Jacquelin a reçu, ces jours derniers, une offre pour disputer un match à Rome contre son éternel rival Momo. Il n'a encore rien répondu jusqu'ici.

Ainsi que nous l'avions déjà fait prévoir il y a quelque temps, Marseille possède depuis la semaine dernière, son comité décentralisateur de l'U. V. F., qui fonctionnera de la même façon que celui de Lyon. La également, cette fondation arrêtera la rivalité des deux directions cyclistes opposées, la Fédération des Sociétés Cyclistes de Marseille et le Touring-Club de Provence.

VILLEFRANCHE. — Club Vélocipédique de Villefranche. — Cette société vient de transporter son siège 5, rue de la Sous-Préfecture. Le nouveau local mis à la disposition des sociétaires sera ouvert les dimanches et jours fériés toute la journée et les jeudis à partir de 8 h. du soir.

En raison des courses, sorties et fêtes qui sont projetées cette année, tous sont invités à s'y réunir le plus souvent possible pour y discuter et donner leur avis sur les mesures à prendre pour la réussite du programme que s'est imposé le Club.

TARARE. — Fête annuelle du Cycle Tarare. — Dimanche avait lieu un grand banquet qui réunissait amicalement la plupart des membres actifs de notre société cycliste. Plus que jamais, nous sommes heureux de le constater, la société est en pleine prospérité, admirablement dirigée d'ailleurs par le bureau qu'elle s'est donné et, notamment son président, M. Darcey.

Environ soixante convives prenaient part à cette agape, à l'hôtel Manin. Le président a donné lecture de différentes lettres d'excuses, a remercié tous les membres du C. T. de l'honneur qu'ils ont bien voulu lui faire octroyer cette année en le nommant président.

La gaieté franche, les bons mots et les souvenirs des années précédentes emplissent la salle pendant le dîner. Au dessert, l'on confie à M. Jean Arnaud, secrétaire du Cycle, le soin de diriger la partie chantante. Il s'en acquitte à merveille. Nombreux sont les chanteurs, qui tous obtiennent tonnerres d'applaudissements. Une mention toute spéciale à M. Guérin-Brabant, qui est un imitateur hors ligne et qui a fort amusé.

Le café, servi café des Colonnes, a clôturé cette fête charmante et amicalement fraternelle.

CHATILLON SUR-CHALARONNE (Ain). — Union Vélocipédique des Dombes. — Cette société a renouvelé son bureau pour l'année 1902 ainsi qu'il suit: MM. J. Domenjoind, président; J. Collomb, vice-président; P. Savoie, secrétaire; L. Rigollet, adjoint; J. Boisson, trésorier; L. Fontaine, adjoint.

GRANDE COURSE. — Les prochaines courses sur route et sur piste, dotées de 1000 francs de prix auront lieu le 11 mai. Les améliorations apportées à la piste offriront toute sécurité aux coureurs. Le programme de la réunion sera publié sous peu. On peut dès aujourd'hui écrire au président pour les renseignements relatifs à ces courses.

MACON. — Dimanche dernier, Brange, accompagné d'une motocyclette, est arrivé dans notre ville, où il a assuré son service d'entraîneur pour la course Paris-Marseille.

CHALON SUR-SAONE. — Aperçu ces jours derniers le champion cycliste chalonnais, Bérard, en train de s'entraîner sur une superbe machine Coltereau. Il nous a affirmé qu'il prendrait part à toutes les courses cyclistes de la région et qu'il en mènerait.

L'ESPÉRANTO

Dimanche prochain, 9 mars, une conférence sur l'Espéranto sera faite à Lyon par M. Boirac, directeur de l'Académie de Grenoble, sous les auspices du Touring-Club de France, et la présidence de notre recteur, M. Compayré dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, quai Claude-Bernard, à 2 h. 1/2.

Comme suite à cette conférence un cours d'Espéranto sera ouvert à Lyon, le lundi, 10 mars. Il aura lieu tous les lundis à 8 h. du soir dans le petit amphithéâtre du Palais Saint-Pierre et durera une douzaine de leçons.

Football - Rugby

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE Grenoble contre Lyon

Dimanche, s'est joué à Grenoble, entre les vainqueurs des régions du Sud-Est et des Alpes, le match comptant parmi les éliminatoires du Championnat de France.

Le match, bâton-nous de le dire, s'est terminé, ainsi d'ailleurs qu'on le prévoyait, par la victoire du Football-Club de Lyon battant le Stade Grenoblois par 24 points à 3.

A 3 heures, les Grenoblois, qui jouent avec le soleil dans les yeux, donnant le coup d'envoi, Lyon répond et le jeu revient immédiatement dans les 22 mètres du S. G. Sur une faute, Imhoof réunit un but après coup franc, quelques instants après, Vuillemer réunit un but sur coup tombé. Et il n'y a guère plus de dix minutes que le ballon est en jeu.

Grenoble ne se décourage pas cependant, il revient très bien, se cantonne un assez long moment dans les 22 mètres de Lyon et bientôt, sur une jolie passe, le ballon vient échouer aux bras de Prévoit qui évite et Peillon et Maltan pour réussir le premier essai de la journée.

Lyon repart tout à coup, traverse tout le terrain

après une série de mêlées et de tenus bien à son avantage, puis Varvier, franchissant toutes les lignes grenobloises, réussit le plus joli essai de la partie, peu après, Peillon, en force, marque un second essai qui est contesté. L'arbitre l'accorde néanmoins. La fin de la mi-temps est sifflée sur une touche.

A la reprise, Lyon s'affirme davantage encore supérieur à Grenoble. Coup sur coup, Varvier marque deux essais. Edet clôture la série et Vuillemer transforme le but.

La fin de la partie est plus décousue. Les avant, tant à Lyon qu'à Grenoble, ne suivent guère. Sur une jolie passe de Mirabaud, Prévoit part en charge, gisse malheureusement alors que Grenoble, pouvait déjà espérer avoir la consolation de marquer un second essai.

Quelques incidents éclatent entre l'arbitre, M. Clerc, de Lyon et divers joueurs de Grenoble, notamment Mirabaud et Blanc. Mirabaud puis Prévoit font mine de quitter le terrain de jeu... mais reviennent bientôt sur les exhortations de leurs amis. Sur la fin, Chamard glisse, plaqué par Dalban, on est obligé de le porter hors du terrain. Ce sont les seuls à côté de la partie — dont la fin est sifflée, laissant la F. C. L. vainqueur.

La victoire — inexplicable pour certains — du F. C. L., est due toute à ses avant qui ont été, de beaucoup, supérieurs à la ligne du Stade dans laquelle deux vides avaient été plutôt mal comblés.

La partie a été un véritable triomphe pour cet étonnant joueur qu'est Varvier, aux côtés duquel il convient aussi de rappeler Edet dont le jeu a été très remarqué. L'arrière, Maltan, surtout pendant la première mi-temps, n'était pas très à son affaire.

A Grenoble, Repellin l'arrière, a été, suivant son habitude, plein d'adresse et de précision; les trois-quarts ont eu de fâcheuses hésitations, les demis ne se sont pas assez employés à déjouer les mises de leurs adversaires, et enfin, les avant n'ont absolument rien fait.

On dit que le Stade serait heureux d'en appeler de sa défaite, quelques confrères grenoblois en ont déjà causé de façon très réservée. Il est à souhaiter que cette nouvelle remonte entre Grenoble et Lyon, ait lieu avant la fin de la saison. Outre que cette partie ne manquerait pas d'intérêt, elle nous fournirait, peut-être, une occasion de juger mieux l'exacte valeur de l'équipe grenobloise qui n'a pas, je crois, dimanche dernier, été des mieux favorisées par toute une foule de circonstances.

NOËL MABLE.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons de notre ami et collaborateur grenoblois M. Noël Mable sa toute dernière roserie en vers, que nous regrettons vivement de ne pouvoir insérer. Ce sera pour le prochain numéro! Elle présenterait cependant une attrayante actualité, à la veille de la demi-finale qui se jouera demain à Paris entre Bordeaux et Lyon. Cette pièce de vers toujours roses sous le titre Un Match de Championnat de France et pour sous-titre Lyon contre Grenoble raconté par un Concierge, est dédié à M. G. Vuillemer. — La publication au prochain numéro.

CHAMPIONNATS DU SUD-EST ÉQUIPES SECONDES

1^{re} série. — Un match comptant pour le championnat d'équipes secondes (1^{re} série) s'est disputé dimanche sur le terrain du F. C. L., au Grand-Camp entre les équipes secondes du Football-Club et du Cercle Sportif, de Lyon. La jeune équipe du Cercle Sportif constituée depuis très peu de temps, a fort bien résisté à la redoutable équipe du F. C. L. qui est finalement sortie victorieuse par 20 points 6 essais (Bouteille 2, Bloin 1, Cassas 1, Jaume 1, Laurent 1 et 1 but Bouteille) à rien au Cercle Sportif.

2^e série. — Toujours en équipe seconde, mais en 2^e série, a été disputé à Saint-Etienne un match de championnats du Sud-Est entre le Stade Roannais et le Rugby-Club Stéphanois. Cette rencontre, très chaudement disputée, a été contrariée par un terrain détrempé qui empêchait tout passage, aussi le jeu a-t-il été un perpétuel cafouillage.

Pendant la première mi-temps, rien n'est marqué, les deux camps prenant tour à tour l'avantage. Dès le début de la 2^e reprise, les Stéphanois s'installent dans les 22 mètres de Roanne et bientôt Husson échappe en dribblant et marque un essai en mauvaise position, le but est manqué de peu. C'est ensuite aux Stéphanois d'avoir leurs buts envahis et Grangette tente un droppegoal contesté d'abord, mais accordé par l'arbitre. Puis les Roannais marquent le dernier essai.

Malgré une splendide échappée de Dulac M., celui-ci ne manque son essai que de bien peu, une crumpe l'immobilisant à 2 mètres du but alors qu'il n'avait plus personne devant lui.

Le Stade Roannais est vainqueur par 7 points à 3 au Rugby-Club. M. Caron, le sympathique président de la Commission du Sud-Est n'avait pas craint de faire le déplacement de Saint-Etienne pour arbitrer ce match important et pour lequel son autorité et sa compétence étaient une garantie de parfaite régularité.

CHALLENGE HENRI PLACE ÉQUIPES TROISIÈMES

Le premier match de ce Challenge qui devait se disputer dimanche entre le Cercle Sportif et le Football-Club de Lyon, a été acquis au F. C. L. le Cercle Sportif ayant déclaré forfait.

CHAMPIONNATS INTERSCOLAIRES

Dimanche prochain, 9 mars, se jouera, à Saint-Etienne, la finale des Championnats interscolaires qui mettra aux prises le Lycée de Saint-Etienne et le Lycée Ampère de Lyon: Les Stéphanois auront assurément fort à faire pour résister au team lyonnais qui est beaucoup mieux entraîné.

Lyon contre Bordeaux

Demain aura lieu au Parc des Princes, la demi-finale du Championnat de France entre le Football-Club de Lyon et le Stade Bordelais.

Nos deux grands clubs provinciaux se rencontrent pour la seconde fois et plus que jamais le F. C. L. a chance de ravir à son redoutable adversaire Bordelais le titre de champion qu'il détient actuellement.

Nos meilleurs vœux de succès accompagnent nos équipiers lyonnais partis hier soir pour Paris.

Lycée de Lyon contre Lycée de Chambéry. — Demain se jouera à midi, sur le terrain du F. C. L., au Grand Camp, un match d'entraînement entre l'équipe première du Lycée de Chambéry et une équipe mixte du Lycée Ampère, qui sera composée en majeure partie d'équipiers seconds.

MACON. — Lundi et mardi, les équipes (A 1, A 2) et (B 1, B 2) de Lawn Tennis de l'Association Athlétique du Lycée Lamartine, ont joué des parties d'entraînement. L'équipe A 2 (Berger, Devienne) bat l'équipe A 1 (Sensever, Delorme). — L'équipe B 1 (Magnien, Gayon) bat l'équipe B 2 (Pilaud, Fargert).

MACON. — Jeudi, les équipes de l'Association du Lycée Lamartine ont joué une partie d'entraînement dont voici les résultats: L'équipe B (capitaine Goujon) bat l'équipe A (capitaine Chapuis) par 6 essais (3 Berger, 2 Goujon, 1 Devienne), 3 buts (Berger) à 2 essais (1 Bert, 1 Chapuis).

Comité de l'Est

Commission de Football (5 mars 1902). — Présents: MM. Décologne (R.C.B.); Poillot (U.S.B.); Doyen (U.A.L.C.); Belin (C.S.C.). Excusés: MM. Rouard (U.S.C.C.); Boulon (R.C.B.).

Les matches de championnats restant à jouer en équipes secondes pour le championnat de l'Est, sont ainsi fixés.

15 mars. — U. A. L. C. (2) contre R. C. C. (2) à Dijon. Arbitre: M. H. Doyen. — R. C. B. (2) contre U. S. B. (1) à Beaune. Arbitre: M. Perret.

23 mars. — U. S. B. (1) contre U. A. L. C. (2) à Dijon. Arbitre: M. Guignard.

Les arbitres sont priés de faire parvenir les résultats à la Commission.

Pour le Secrétaire: Décologne.

LE CHAMPIONNAT INTERSCOLAIRE DE L'EST

Le match qui devait mettre en présence les équipes premières du Lycée Carnot et du collège de Chalons-sur-Saône a dû être remis à une date ultérieure, M. le principal du Collège de Chalons ayant prévenu Carnot que, vu la pluie continuelle, il se refusait à faire jouer ses élèves. Cette rencontre est donc renvoyée à demain. Les potaches dijonnaises arriveront à Chalons à 1 h. 40.

DIJON. — Voici la composition de l'U. S. D. pour l'exercice 1902: Président, M. Lambelot, 54, rue Verrière; vice-présidents, M. Chuchetel, 7, rue de l'Arquebuse; M. Lejeune, 4, place St Pierre; secrétaire général, M. Louis Perrat, 24, rue Bannelier; secrétaire adjoint, M. G. Richard, 45, rue Vauban; trésorier, M. Bizot, 49, rue St-Pierre; trésorier adjoint, M. Mazoyer, 7, rue Bossuet.

Union Sportive de l'Ecole Supérieure de Commerce (1) contre Racing-Club Bourguignon (2). — Dimanche dernier, au pré de la Colombière, l'équipe première de l'U.S.E.C. s'est rencontrée pour la première fois contre l'équipe seconde du Racing. Quoique de formation récente, l'équipe du commerce est composée de brillantes individualités qui ont donné fort à faire au Racing ne disposant que douze hommes. Pendant toute la première mi-temps, le R.C.B. a eu un avantage presque insignifiant (1 essai), mais à la reprise l'U.S.E.C., moins en souffre, ne peut empêcher le Racing de marquer 3 essais triomphant ainsi par 13 points 4 essais. M. Guignard du R.C.B. arbitrait.

L'équipe bleu et blanc de l'Ecole de Commerce jouera demain contre le R. C. B. (mixte), coup d'envoi à 2 h. 1/2. Rendez-vous à 2 heures au vélodrome du Parc.

CHALON-SUR-SAONE. — Dimanche dernier s'est jouée, sur le magnifique terrain du R. C. C., une partie d'entraînement entre le Cercle Sportif Creusotain et l'équipe deuxième du R. C. C. Chalons qui a pratiqué pendant toute la partie, son jeu de passes, a battu facilement son adversaire. Il a eu 16 essais de marqués, soit 48 points (Bonnardel 4, Pelletrat 4, Barrault 2, Frisat 2, Bourgeois 1, Coulon 1, Gayet 1, Honiz 1).

L'équipe du Creusot, qui débutait, a fait preuve de beaucoup de courage et de vitesse. Elle possède de bons éléments et arrivera certainement à faire bonne figure l'an prochain.

BEAUNE. — L'autre dimanche, l'U. S. B., a fait courir un cross une dizaine de coureurs ont suivi à vive allure le parcours de 14 kilomètres environ. Les premiers sont dans l'ordre: Bouchard, Jacot, Fontaine, Gagnerot.

Bonne course de Jacot, un débutant.

Les championnats des Alpes (Juniors). — Après le match Grenoble-Lyon, les équipes juniors du Stade Grenoblois et de Vauconsan-Sport, ont disputé le premier match comptant pour les championnats des Alpes.

Par une partie très disputée, la victoire est revenue, plutôt difficilement, au Stade, par 8 points (2 essais Papez, Gallin, un but Gallin) à zéro à Vauconsan.

M. Serres du Cercle Sportif Grenoblois avec beaucoup de bonne volonté, s'était chargé de discuter, au milieu d'un cafouillage perpétuel, le bien d'avec le mal. La tâche, je le reconnais, n'a pas toujours été très aisée.

N. M.

MONTÉLIMAR. — Dimanche dernier, a eu lieu, sur le terrain du champ de manœuvres du 52^e, une belle partie d'entraînement, entre les élèves du collège et quelques jeunes sportsmen qui pensent fonder un club dans notre ville. Souhaitons-leur prompt succès. L'équipe du Collège a triomphé par 15 points à 8.

La Société Athlétique du Collège de Montélimar s'est entraînée en vue de son championnat de courses à pied, sauts, etc. Vey a sauté, en longueur, 4 m. 30; Gaudier et Bernard 4 m. 10. Dans le saut en longueur sans élan, Gandolin a sauté 2 m. 15 et Durif 2 m. 10. Dans le saut en hauteur, se sont distingués, Vey qui a atteint 1 m. 20, Durif 1 m. et Bernard 1 m. 10. Félicitons cette Société du zèle qu'elle apporte dans la pratique des sports.

G. P.

GALA SPORTIF DU FOOTBALL-CLUB

Samédi le F. C. L. donnait son grand gala annuel sur glace, au Palais de Glace, en présence d'une nombreuse et élégante assistance. Voici le classement des courses sur glace:

Vitesse (trois tours). — 1^{er} série: 1^{er} Edet. — 2^e série: Georges Vuillemer. — 3^e série: 1^{er} Aubert. — Finale: 1^{er} G. Vuillemer; 2^e Aubert; 3^e Edet (lombé).

Demi-fond (handicap). — 1^{er} Gros; 2^e Aubert; 3^e Romans.

Le match de Basketball a obtenu un très vif succès. Remarqués par leur adresse: MM. Aubert, Vuillemer, Range, Dumas, Edet et Knœri. Les Rouges ont gagné les Bleus (4 buts).

Rouges: Gardien de but: A. Knœri. Arrière: Lehmann. Avants: Aubert (cap.), Georges Vuillemer. Centres: H. Range, J. Rescaut.

Bleus: gardien de but: Joé Vuillemer. Arrière: Romans. Avants: Edet, Maltan. Centres: Dumas, Range (cap.).

ESCRIME

CHAMPIONNAT DE L'EST

Le championnat d'escrime du comité de l'Est s'est disputé dimanche matin, à Chalons-sur-Saône, dans la salle de la société de gymnastique l'Indépendante. L'organisation confiée au Racing-Club Chalonnais a été parfaite.

Le jury était composé de M. le capitaine Ingas et M. Destailleurs, de MM. les lieutenants Chalons, directeur des assauts, Variot et Fournier. Voici les résultats détaillés:

Championnat de fleuret. — 1^{er} Treffort (R.C.C.); 2^e Benoist (R. C. B.); 3^e Perret (R. C. C.); 4^e François (R. C. B.); 5^e Thevenet et 6^e Januin (R. C. B.).

Championnat d'épée. — 1^{er} Perret (R. C. C.); 2^e ex-œquo, Benoist (R. C. B.) et Treffort (R. C. C.).

Il est probable que le champion du fleuret, M. Treffort, prendra part au championnat de France de l'U. S. F. S. A.

CROSS-COUNTRY

LE NATIONAL

Une des plus belles manifestations athlétiques de l'année, le cross-country national, s'est disputée dimanche dernier à Saint-Cloud. 220 coureurs représentant 24 Sociétés, dont une dizaine de province, y prirent part. Quel magnifique spectacle! Ceux qui y assistèrent en gardèrent longtemps le souvenir.

Ragueneau, le crack de la Société Athlétique de Montrouge, que nous edmes plusieurs fois l'occasion d'applaudir à Lyon, est une fois de plus sorti vainqueur de cette dure épreuve, battant difficilement, il est vrai, Prévoit, un jeune coureur de l'U. A. I.

Mais ce qui fut le plus intéressant et donna lieu à plus d'une surprise, ce fut le classement par équipes. En première série, c'est le Racing-Club de France qui triomphe péniblement du Stade Français par suite de l'absence de Deloge.

La seconde série qui comprenait 12 Sociétés, dont 7 de province, nous intéresse particulièrement par suite de la rencontre des Clubs de Bordeaux, Dijon, Lyon, dont les équipes mesurèrent leurs forces respectives. Le Stade Bordelais qui était premier l'an dernier avec deux points d'avance sur le Racing-Club de Lyon passe cette fois à la troisième place et c'est le Club des Sports Athlétiques de Paris qui sort vainqueur. L'Union Sportive Dijonnaise est quatrième, le Football-Club de Lyon cinquième, puis bien loin à 401 points d'écart derrière, son rival malheureux, le Racing-Club de Lyon, neuvième.

Comme il était à prévoir, ce classement a fait l'objet de nombreux commentaires.

Le R. C. L., si brillant encore le mois dernier, puis battu de deux points par le F. C. L. dans le Championnat du Sud-Est, avait fait spécialement le déplacement de Paris pour essayer de prendre une revanche. Contrairement aux pronostics établis même par les grands quotidiens sportifs, le R. C. L. s'est de nouveau fait battre cette fois sans conteste. Maintenant là encore le Football-Club triomphe. Sans bruit, grâce à un entraînement méthodique et homogène, la jeune équipe du F. C. L. a su prendre en quelques jours seulement d'un constant travail, une place prépondérante parmi les Sociétés de province et ce fut dimanche le couronnement d'une saison déjà chargée en victoires. Félicitons ses dirigeants et surtout ses coureurs dont quelques-uns comme Moissonier, Déloger, Mage ont vraiment bien marché, puisqu'ils ont battu entre autres les meilleurs coureurs du R. C. L., qui, autrefois, les lâchaient avec aisance.

Quant aux Racingmen, poursuivis par une guigne noire, ils n'ont rien fait de bon à Paris. Seuls Roy et Bonvallet sont à féliciter. Pacoud et Cagnon, qui étaient cependant bien sur leur distance, ont tous les deux été mal à l'aise en route et obligés de céder le pas; Jacoby et Beaumont ne pouvaient mieux faire.

Il faut espérer que cet échec, quoique très sensible, ne sera pas l'occasion de découragements de la part de certains membres du Racing-Club de Lyon.

Après un repos bien mérité, qu'ils se remettent courageusement au travail, sans bruit, afin d'essayer de disputer cet été à son redoutable rival cette prépondérance que, du jour au lendemain, il vient de s'approprier encore pour le cross-country.

En tous cas, la saison de cross-country aura été laborieuse dans tous nos divers centres régionaux et il faut féliciter sans réserves nos dévoués dirigeants de la course à pied qui, tant à Lyon qu'à Dijon, ont su former des équipes de premier ordre.

V. BROU.

La Revue Locale à l'Horloge PST ! Y A DU FEU !

Si vous voulez passer une exquise soirée allez au music-hall du cours Lafayette, voir la féérique revue locale Pst ! y a du feu ! où l'esprit fourmille à chaque des scènes. Le dialogue est vif, amusant sans jamais tomber dans la charge; les couplets sont fort bien tournés, sur une musique charmante; de splendides costumes qu'encadrent de magnifiques décors et par-dessus tout de gracieuses artistes — dames et nos excellents comiques, Silvain, Rogers, Cilly, Luceyo, Nivrac, etc. Plusieurs scènes ont les honneurs du bis, citons les principales: Les Dessous, les Livres, les Microbes; l'apothéose du 1^{er} acte; puis les Mousmes, les Entrepreneuses d'Amour, Les Grelots, etc. et pour finir le Temple de Vénus dans lequel défilent toutes les pierres précieuses.

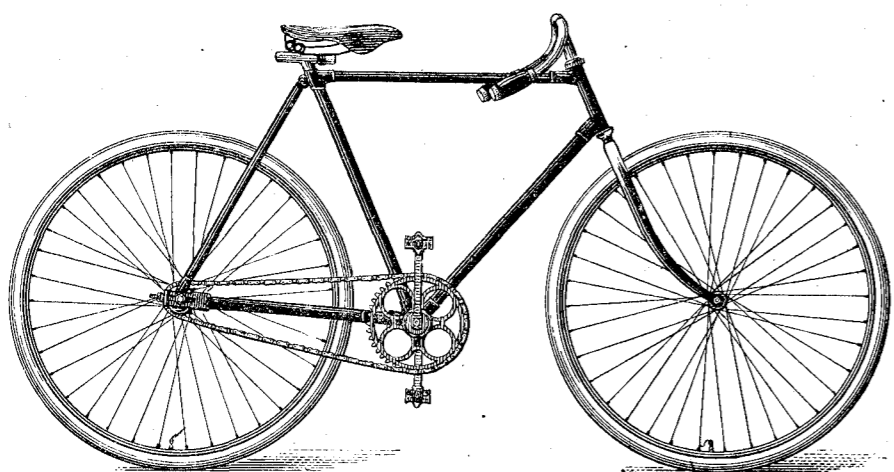
Rappelons qu'étant donné l'importance de la revue, on commence à 8 h. 1/4 très exactement.

ANCIENNE MAISON LAMBERT MATHIEU SUCCESEUR 3, Place des Célestins, LYON Spécialités de COSTUMES pour Bal et Soirée, sur Commande et en location. LOCATION D'HABITS NOIRS Costumes de tous styles pour Cérès, Pensionnaires. PRIX TRÈS MODÉRÉS. L'Administrateur-Gérant: A. BURNICION. Imp. P. LEGENDRE & Co, LYON — Anc. Mon A. WALTER.

Cycles "DUNA" LES MEILLEURS, LES MOINS CHERS F. HONNORAT 41, Quai de la Charité LYON

Manufacture Lyonnaise de Cycles et Pneumatiques

Montée par



N***
Champion Amateur

J. DUTRIEUX

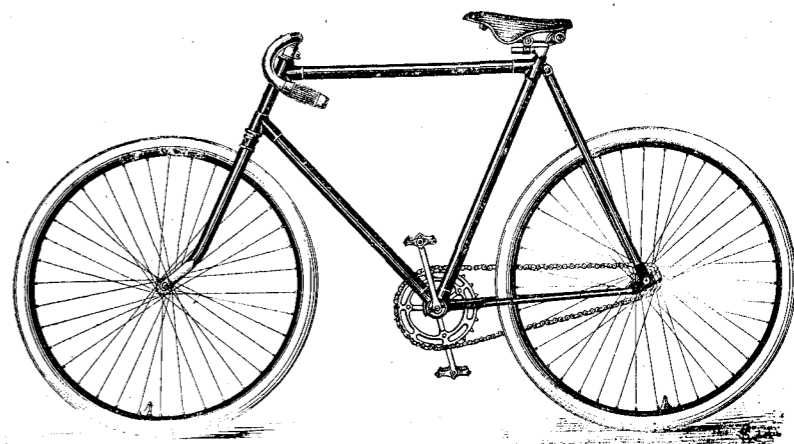
Constructeur-Spécialiste

61, Rue Duquesne, 61

(Près le Parc)

LYON

Montée par



LAGARDE, MARION

Champions Professionnels

Spécialité de Machines de Course

MAISON CRÉE EN 1892

1, place des Jacobins

THIÉRY & SIGRAND

La première à Lyon dans sa spécialité

M^{ON} CHEVALLIER
15, 17, Rue Tranchet
LYON

VOITURES de GRANDES REMISES
Entreprises de tous Services
MARIAGES, EXCURSIONS, PROMENADES
Pension de Chevaux, etc.
CONDITIONS AVANTAGEUSES

Recommandé aux Sportman Gentleman Eleveurs

HOTEL DES BEAUX-ARTS
Rue de la République, 101
ASPIRANT
TELEPHONE 4-75
Bains-Douches
ECLAIRAGE ELECTRIQUE
Chauffage à vapeur

Massage Médical
POUR TOUTES MALADIES
M^r Stemmeln
14, Rue Molière
près la place Morand

GRANDS MAGASINS
DES
CORDELIERS
LYON
DIMANCHE

Exposition Générale
Lundi, MISE EN VENTE des
NOUVEAUTÉS
PRINTEMPS-ÉTÉ

MAISON PLACE Rue du Commandant-Faurax, 20, 22
LYON-BROTTEAUX

VOITURES DE LUXE POUR
Visites, Mariages, Soirées, Baptêmes, Fêtes
LOCATION AU MOIS, A LA JOURNÉE ET DEMI-JOURNÉE
PENSION EXTRA SILIBRE — TELEPHONE : 7-70

La Société anonyme des
AUTOMOBILES PEUGEOT
a installé un Dépôt
Avenue de Saxe, 256
LYON

PHARMACIE DU SERPENT
32, rue Lanterne, LYON
NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS
Le Grand Dabit est une Garantie de la Bonne qualité

MAISON A. REY
FONDÉE EN 1807
M. MAROKY, SUCESSEUR

GRAND CHOIX DE
Musique Française
et Étrangère

500 fr. en clair — 530 fr. en vernis
PIANOS EN PALISSANDRE
Garanti sur Facture

MAISON LA PLUS IMPORTANTE ET VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ

PHARMACIE UNIVERSELLE de LYON
51, Rue de la Bourse, LYON

ACCESSOIRES DE PHARMACIE
Nouvelle Baisse de Prix

EXPÉDITIONS PARTOUT

ONGUENT DE HÉVID

Le meilleur des médicaments de pied.
ADONIS 12
Ecole vétérinaire de Lyon
Fait partie de la collection de la pharmacie de la GÉNÈRE

Prix de la boîte : 2 francs
Dépôt général : J.-C. BONNET, à S'-Savinien (Charente-Inf.)

L'onguent de HÉVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.
En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

AVANT D'ACHETER LA MOUSTACHE N'A PAS D'ÂGE!
Jeunes Gens! Civils ou Soldats, demandez le SPÉCIFIQUE PIGARD MOUSTACHES et BARBE en 45 jours. Il fait repousser cils et cheveux. Prix 2 fr. Petit échantillon 0.75. É. Imb. ou mand. DELBELL, r. St-Pantaléon, 2, TOULOUSE.

Occasion Exceptionnelle. — Voiture automobile, 6 places, 8 chevaux, système Audibert transformé, changement de vitesse, peinture entièrement neuve coussins, mollesquines verte. Direction inclinée, genre Panhard. Carburateur Stenno. Prix demandé : 2.700 fr. (Essais à volonté sur 100 kil).
S'adresser au bureau du Lyon-Sport, à M Pirault.

Voitures de Grande Remise
Mail-Coach, Landaus, Victorias

LUCAIN Frères
4, Place Grolier, 4
LYON

LOCATION, PENSION
Voitures d'Excursion.

Spécialité de
JEUX
de Jardins et Salons
SILVENT
53, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 53
LYON

Law-Tennis — Raquettes Anglaises

MON CASARTELLI
FERRARIO, Succ^r
31, quai de l'Hôpital, LYON

GRAND CHOIX DE
CHIENS DE LUXE
Empilage d'Animaux
Ires soigné
Oiseaux exotiques, de pays, Cages, Volières, Furets, Pigeons, Volaillies, Singes.

Les Grands Magasins
UNIVERSELS
49 à 55, Cours de la Liberté

VENTENT le meilleur marché DE LYON

TONTE de CHIENS
(OUTILLAGE PERFECTIONNÉ)

COMPTOIR CENTRAL de MÉDAILLES
Breloques et Insignes Artistiques

Robert ENAULT
DIRECTEUR
78, Rue Réaumur — PARIS

Fournisseur des Clubs importants de Lyon; et à Paris, U. V. F., U. S. F. S. A., de toutes les Sociétés et Journaux de Sports. — MAISON SPÉCIALEMENT RECOMMANDÉE

ISSAUTIER
15, Place Bellecour
LYON

SUPPRESSION DES POMPES ET DES Puits OUVERTS
Les docteurs conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le
DESSUS DE Puits DE SÉCURITÉ
qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents, système breveté, hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les Puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix : 150 francs, payables après satisfaction
ENVOI FRANCO DE CATALOGUE
S'adresser à MM. L. JONET & C^o, à Raimbes (Nord)
Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes. — N'oubliez pas de demander le prospectus et le plan de la Ville de Paris : Expositions 1900; Membres du Jury; Hors concours On demande des représentants

Plus de
VÊTEMENTS CIRÉS
Déustrage garanti de tout Vêtement ciré par l'usage
Ne détériant ni ne déformant le Vêtement
Teinture & Dépaissage
63, Rue Victor-Hugo, 63
LYON

Contes Bugistes Pourtutes Générales
POUR LA PHOTOGRAPHIE
PHOTO-ACÉTYLENE
SPECIALITÉ d'Aggrandissements à l'Acétylène

Marié Malgré lui!
Le Mendigot de M. Gamichon
Le Revenant
Les trois brochures, franco par la poste, contre 1 fr., adressé à
MM. GOUJON et C^o, 22, rue Grenette
LYON

VOITURES Pour éviter tout Courtage et Surélévation de Prix
S'adresser au Bureau Central des Voitures de Grande Remise
16, place Bellecour, 16 — Tarifs Fixes, Prix Modérés

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DU RHONE
Rue Laurencin, 11, LYON

Limes, Acier, Meules en Emeri, Scies à Métaux, etc.
Dépositaire du nouveau Palier à double roulement de billes, breveté S. G. D. G., système H. COUSIN
PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES CONSTRUCTEURS